

CABINET DU PRÉFET

Bureau de la Communication Interministérielle	
	Évry-Courcouronnes, le 22 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Fortes chaleurs : activation du niveau 3 du plan canicule par le Préfet de l'Essonne

Un épisode caniculaire touche actuellement l'Île-de-France. La remontée d'air chaud en provenance du Sahara engendrera, dès cet après-midi, une hausse continue des températures maximales.

Depuis le lundi 22 juillet 2019, le Préfet de l'Essonne a décidé d'activer le niveau 3 du plan canicule afin d'anticiper le plus en amont possible la coordination des différents acteurs (services de l'État et collectivités territoriales).

Le département de l'Essonne est actuellement placé en vigilance orange depuis 16 heures, ce lundi 22 juillet 2019.

Un point journalier sera fait par l'Agence régionale de santé sur le suivi de cet épisode caniculaire.

Les obligations réglementaires des employeurs ainsi que les recommandations sanitaires du plan canicule à destination des travailleurs ont été rappelées aux entreprises et aux organisations syndicales par la Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi (DIRECCTE).







Les consignes de prévention ont également été rappelées lundi 22 au matin aux accueils collectifs de mineurs et aux organisateurs d'activités sportives pour éviter les activités physiques pendant la journée.

Afin de protéger les personnes sans-abri, le Service Intégré d'Accueil et d'Orientation de l'Essonne a mis en place à partir de lundi 22 juillet une maraude de jour professionnelle systématisée de 10 h à 18 h ainsi qu'une sensibilisation des bénévoles sur les risques à prendre en compte. Une extension horaire des accueils de jour pour les personnes sans-abri a également été mise en place.

Accueils de jour :

- CRF Corbeil : ouverture de 9h30 à 19h30 (pas de fermeture de 14 h à 15 h)- Mise à disposition de fontaines à eau et remise de bouteilles d'eau aux usagers lorsqu'ils quittent l'AJ.
- SSVP Juvisy : ouverture de l'AJ de 9h à 19h00 (habituellement 9h-17h)
- SIF Massy : ouverture de 9h à 19h de l'AJ (habituellement 9h-17h) et l'abri de nuit de femmes est maintenu ouvert en journée.

La préfecture de l'Essonne a demandé aux communes de bien vouloir mettre en place des mesures de prévention prises pour ce niveau et de les rendre les plus pertinentes possibles : installer des points de distribution d'eau, ainsi que des salles de rafraîchissement si nécessaire ; étendre, si possible, les horaires des piscines municipales, et mettre en place une cellule de veille communale.

Les EHPAD font l'objet d'une vigilance particulière

Suite à l'activation du niveau 3 du plan canicule, il est demandé aux établissements d'activer leur « plan bleu », qui implique les consignes suivantes :

- o Mettre en œuvre des mesures permettant de limiter la température à l'intérieur des bâtiments :
- o Faire bénéficier chaque résident d'un accueil pendant au moins 3 heures par jour dans la pièce climatisée ;
- o Mettre en place les mesures permettant de diminuer les conséquences sanitaires de la canicule ;
 - o Sensibiliser les résidents ;
- o Surveiller les personnes les plus à risques notamment vis-à-vis de la déshydratation pour la mise en œuvre des consignes particulières d'hydratation ;
 - o Assurer un suivi des consommations hydriques ;
- o Vérifier le stock et le bon approvisionnement en matériels et produits de santé nécessaires pour lutter contre les effets des températures extrêmes.







Les risques de l'épisode caniculaire :

- * Chacun d'entre nous est menacé, même les sujets en bonne santé.
- * Le danger est plus grand pour les personnes âgées, les personnes atteintes de maladie chronique ou de troubles de la santé mentale, les personnes qui prennent régulièrement des médicaments, et les personnes isolées.
- * Chez les sportifs et les personnes qui travaillent dehors, attention à la déshydratation et au coup de chaleur.
 - * Veillez aussi sur les enfants.
- * Les symptômes d'un coup de chaleur sont : une fièvre supérieure à 40 °C, une peau chaude, rouge et sèche, des maux de tête, des nausées, une somnolence, une soif intense, une confusion, des convulsions et une perte de connaissance.

Conseils de comportement dans le contexte du niveau orange du plan canicule :

La plateforme téléphonique d'information du public « Canicule Info Service » est disponible depuis lundi 22 juillet. Ce numéro vert, accessible au 0800 06 66 66 (appel gratuit depuis un poste fixe en France, du lundi au samedi de 9h à 19h) permet d'obtenir des recommandations sur la conduite à tenir en cas de fortes chaleurs.

- * En cas de malaise ou de troubles du comportement, appelez un médecin.
- * Si vous avez besoin d'aide, appelez la mairie.
- * Si vous avez des personnes âgées souffrant de maladies chroniques ou isolées dans votre entourage, prenez de leurs nouvelles ou rendez leur visite deux fois par jour. Accompagnez les dans un endroit frais.
 - * Pendant la journée, fermez volets, rideaux et fenêtres. Aérez la nuit.
- * Utilisez ventilateur et/ou climatisation si vous en disposez. Sinon, essayez de vous rendre dans un endroit frais ou climatisé (grandes surfaces, cinémas...) deux à trois heures par jour.
- * Mouillez-vous le corps plusieurs fois par jour à l'aide d'un brumisateur, d'un gant de toilette ou en prenant des douches ou des bains.
- * Adultes et enfants : buvez beaucoup d'eau ; personnes âgées : buvez 1. 5L d'eau par jour et mangez normalement.
 - * Ne sortez pas aux heures les plus chaudes (11h-21h).
 - * Si vous devez sortir, portez un chapeau et des vêtements légers.
 - * Limitez vos activités physiques.
 - * Pour en savoir plus, consultez le site http://www.sante.gouv.fr/.





